

# MEMOIRES

---

## L'EMPOISONNEMENT PAR LE LAIT (1)

Par le Dr AMEDEV MARIEN,  
Fermier, à la Rivière-des-Prairies.

Les Gouvernements des pays civilisés, tels que la France, l'Allemagne, l'Angleterre, le Japon, etc., se font un premier devoir de protéger la santé publique. Dans le programme des hautes études sociales, la question de l'Hygiène est devenue, de nos jours, l'une des plus importantes et des plus dignes d'intérêt.

Ces pays, qui sont à la tête de la civilisation, honorent et respectent les Savants et les Médecins, qui se dévouent honnêtement au sacerdoce de la science; et leurs Gouvernants se laissent inspirer et diriger par des Commissions composées de ces Savants, qui sont dignes de leur confiance.

Malgré l'entretien forcé de nombreuses armées de terre et de mer (vestiges encore indélébiles des temps barbares) l'on trouve moyen de consacrer une large part des budgets, à la création et au développement de cette partie de la science médicale, qui traite des moyens de conserver la vie et la santé.

C'est ainsi que, grâce, à cet heureux concours, la science médicale a fait plus de progrès, en ces vingt dernières années, qu'elle n'en avait jamais fait en vingt siècles.

Dans notre doux pays du Canada, l'on n'a pas encore eu le temps de s'occuper bien sérieusement de ces questions.

Les nombreux problèmes d'économie politique ont toujours empêché, sans doute, nos pacifiques Gouvernements de penser à l'Hygiène. Il est notoire que l'on fait, dans ces milieux, une question tout à fait secondaire de la salubrité publique.

Nos confrères hygiénistes, qui, déjà se dévouent depuis des années, savent mieux que nous, combien l'on rencontre, chez nos grands Politiques, d'indifférence et de désintéressement sur ces graves questions.

Cependant, si l'on s'arrête un moment à réfléchir et à scruter les statistiques des décès, dans la seule ville de Montréal, il est effroyable de constater les ravages de la mortalité et surtout de la mortalité infantile.

Voici, par exemple, un relevé des statistiques officielles de la

(1) Société Médicale de Montréal, séance du 20 novembre 1906.